

Groupe de travail du Conseil de l'OCDE sur la construction navale (GT6)

Qu'est-ce que l'OCDE ?

L'OCDE est une organisation intergouvernementale, fondée en 1961, qui réunit 30 pays membres attachés aux principes de la démocratie et de l'économie de marché. Elle traite des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la mondialisation et se situe à l'avant garde des efforts déployés pour analyser et aider les gouvernements à affronter les évolutions nouvelles et les défis de l'avenir, comme le changement structurel, l'innovation, la gouvernance des entreprises, l'économie de l'information et le vieillissement démographique.

L'OCDE est aussi la source de données statistiques, économiques et sociales comparables la plus vaste et la plus fiable du monde. Elle offre des analyses comparées et objectives des politiques et des performances des pays membres, définit les pratiques à suivre et procède à des examens par les pairs dans un large éventail de questions de fond touchant à l'économie, à la société, à l'industrie et à l'innovation. Les travaux de l'OCDE ne sont pas menés au seul bénéfice de ses membres mais visent aussi à faire partager son expérience et son expertise à plus d'une centaine d'économies émergentes et en développement. Voir également le site Internet de l'OCDE à : www.oecd.org

Que fait le Groupe de travail du Conseil sur la construction navale ?

Les travaux de l'OCDE sont menés dans le cadre de Comités et de Groupes de travail au sein desquels les représentants des pays formulent des idées et passent en revue les progrès accomplis dans certains domaines. Le Groupe de travail du Conseil de l'OCDE sur la construction navale (GT6) est le seul organe à offrir un cadre international pour l'échange d'information et l'analyse des politiques économiques et des questions touchant à tous les aspects du secteur de la construction navale. Il a pour principal objectif d'établir progressivement des conditions normales de concurrence et s'emploie à cette fin à encourager la transparence dans ce secteur et à élargir le dialogue sur l'action avec des économies non membres de l'OCDE dotées d'activités de construction navale d'une certaine importance.

Quel est l'intérêt d'établir des liens étroits avec des économies non membres de l'OCDE ?

Si l'industrie mondiale de construction navale a enregistré des niveaux record de production ces dernières années, elle est maintenant confrontée à un certain nombre de difficultés dues à la crise économique qui affecte toutes les grandes économies, qui déboucheront inévitablement sur une baisse de la demande. Par ailleurs, l'augmentation rapide des capacités des chantiers navals aboutira presque certainement à des excédents de capacité par rapport à la demande, et compromettra la viabilité économique du secteur dans certaines régions du monde. La persistance d'– et/ou de graves – excédents mondiaux de capacité risquerait d'encourager les pays à accorder des aides, sous forme de subventions et d'autres mesures ainsi que d'encourager d'autres pratiques qui fausseraient le jeu du marché qui peuvent déclencher des problèmes structurels majeurs jusque dans les chantiers navals les plus efficaces. De tels problèmes de distorsion du marché pourraient être atténués grâce au renforcement de la coopération entre toutes les économies - développées ou émergentes - concernées, en vue d'encourager l'instauration de conditions normales de concurrence dans l'industrie mondiale de construction navale et de préserver ces conditions.

C'est pourquoi le GT6 juge tout à fait prioritaire d'établir des liens étroits de coopération avec des économies non membres dotées de capacités non négligeables de construction navale. Certaines d'entre elles notamment ont été encouragées à participer, depuis 2002, sur un pied d'égalité avec d'autres membres

de l'OCDE, aux négociations d'un Accord sur la construction navale, qui ont été suspendues en septembre 2005. Le Brésil, la Chine, la Croatie, les Philippines, la Roumanie, la Fédération de Russie, le Taipei chinois et l'Ukraine ont participé à ces négociations. Le GT6 organise aussi régulièrement des ateliers (le dernier a eu lieu en décembre 2008) destinés à faciliter les échanges d'information sur l'évolution des politiques et de la construction navale, auxquels ont assisté les représentants de ces économies ainsi que de l'Inde, de l'Indonésie, de Malte et de la Lituanie. La documentation relative à l'Atelier de décembre 2008 est disponible sur www.oecd.org/sti/shipbuilding.

Les économies non membres de l'OCDE peuvent, dans un premier temps, participer aux travaux du GT6, sur des bases ad hoc (par exemple aux Ateliers) et lorsque cette participation est reconnue comme pouvant être intéressante et bénéfique pour les deux parties, elle peut être officialisée par l'octroi d'un statut d'observateur ou bien, dans certains cas, par une participation à part entière, formules qui, l'une et l'autre confèrent des droits et des responsabilités aux économies non membres de l'OCDE concernées.

Quelles ont été les principales activités du Groupe de travail ?

La priorité du Programme de travail du Groupe de travail sur la construction navale reste l'instauration de conditions normales de concurrence dans l'industrie. Sa principale activité a été ces derniers temps, la négociation d'un Accord multilatéral, juridiquement contraignant, visant à réduire, et si possible à éliminer, les subventions et les autres mesures d'aide qui faussent le marché, négociations qui ont été, on l'a vu, suspendues en septembre 2005. Dans l'attente de leur réouverture, le GT6 a entrepris un certain nombre d'activités, dont certaines se poursuivent, en vue d'améliorer la transparence dans le secteur de la construction navale :

- Etablissement d'un Inventaire (et analyse) des subventions et d'autres mesures d'aide en faveur de la construction navale. Plusieurs économies non membres de l'OCDE participent à cette activité.
- Examen des facteurs qui influent sur la configuration de l'industrie mondiale de construction navale. Plusieurs économies non membres et entreprises de construction navale participent à ce projet, qui sera l'un des principaux thèmes examinés lors de l'Atelier avec les économies non membres prévu en décembre 2008.
- Un rapport sur les pratiques de financement des navires et les changements intervenus dans ce domaine.
- Examen des tendances d'évolution, à court et à moyen terme, observées dans la construction navale.
- Élaboration et adoption, avec le concours du secteur de la construction navale, d'un système révisé d'évaluation en tonnes brutes compensées (tbc), qui est largement utilisé.
- Établissement d'une série de rapports sur les industries de construction navale d'économies membres et non membres de l'OCDE. Les économies concernées sont encouragées à y participer pleinement. La Chine et le Vietnam ont été les premières à être examinées et ont activement participé à l'étude.
- En concertation avec l'industrie, analyse de l'offre et de la demande mondiale de construction navale.
- Examen de l'interaction entre les secteurs de la réparation, de la conversion et de la construction navales
- Examen et actualisation périodique de l'Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation pour les navires.

Quelles pourraient être les activités futures du Groupe de travail ?

Sous réserve de décisions ultérieures concernant la reprise éventuelle des négociations sur la construction navale, ainsi que des décisions du GT6 sur son Programme de travail, les activités nouvelles pour 2009-10 sont les suivantes :

- Questions environnementales et climatiques et leurs implications pour l'industrie de construction navale.
- Examen possible des rapports entre l'industrie de la construction navale et les fabricants d'équipement maritime.
- Examen des évolutions qui influent sur les principaux facteurs de production (acier, autres matériaux, équipement, main-d'œuvre).

Pour plus d'informations sur le GT6, consulter le site : www.oecd.org/sti/shipbuilding ou contacter M. Danny Scorpecci, Economiste principal : danny.scorpecci@oecd.org

OCDE
Janvier 2009